

Problématique du bruit à l'aéroport Saint-Hubert : je désire l'instauration d'un couvre-feu et la cessation de tous les vols de nuits de 22 heures à 7 heures.

Présentation :

Mémoire rédigé par Thierry Stegel, demeurant au au 280, rue Murray à Greenfield Park. J'exerce le métier de programmeur et ma femme travaille comme coordinatrice à la paye. Nous sommes installés depuis août 2008 à GFP ou nous avons acheté une maison. Je représente ici mon quartier et je défends notre qualité de vie.

Exposé de la problématique et ses conséquences:

Ma femme et moi-même sommes régulièrement dérangé ou réveillé, plusieurs fois par semaine par des avions, parfois ce sont des hélicoptères, qui passent la nuit entre 22 heures et 6 heures du matin. Ces passages peuvent se produire à toute heure pendant la semaine, et même la fin de semaine. Il s'agit souvent d'appareils bruyants (surtout les hélicoptères!), qui volent relativement bas et qu'on entend venir de loin, puis s'éloigner et qui volent en pleine nuit au-dessus de chez nous. Contrairement au bruit causé par un véhicule à moteur, il peut s'écouler de longues minutes entre le moment où on commence à percevoir le son d'un avion et celui où ce même son s'évanouit.

De plus, quotidiennement entre 5 :30 et 6 heures du matin, nous avons droit à plusieurs (deux, trois ou quatre) avions qui passent au-dessus et se suivent. Puis, après, plus rien, c'est tranquille!

Depuis un an et demi que nous sommes installés à Greenfield Park, j'ai adressé plusieurs plaintes écrites et téléphoniques au directeur de l'aéroport et au président de l'arrondissement de GFP (M. Constantini). Je n'ai jamais eu de réponse satisfaisante, comme quoi, certaines actions seraient prises pour régler ce problème.

L'objet de ma plainte concerne surtout les vols de nuit. Je trouve totalement aberrant, qu'on permette aux avions de voler au-dessus de zones résidentielles entre 22 heures et 7 heures du matin. Cette problématique engendre des pertes de sommeil et en général, une dégradation de notre qualité de vie, avec de possibles incidences sur notre santé. Nous devons quand même rentrer au travail, même si notre nuit a été écourtée à cause de ces nuisances.

Recommandations:

1-mise en place d'un couvre feu pour cet aéroport avec interdiction totale des vols de nuit. Je reconnais que le développement de cette industrie est une chose importante, mais dans la limite du respect des résidents. Pour régler définitivement ce problème, il suffit de programmer les vols dans la journée entre 7 heures et 22 heures. Et de toute façon, il faut reconnaître que cet aéroport, proche de zones densément peuplées, a une capacité maximum d'opérations (décollages- atterrissages) et que son espace de développement est limité.

2-il faudrait d'abord qu'une entente officielle ait lieu entre la ville de Longueuil et l'aéroport, pour l'instauration d'un couvre-feu. Quelque soit l'organisme qui encadre

l'aéroport, l'industrie du transport aérien n'est pas au-dessus des lois qui régissent les citoyens ordinaires. Pour le respect de la qualité de vie de ses citoyens, la ville de Longueuil devrait pouvoir exercer un encadrement et émettre des règlements officiels pour limiter au maximum les nuisances provoquées par les passages d'avions.

3- des règlements officiels devraient être adoptés et publiés par la ville de Longueuil et ses arrondissement afin d'interdire les nuisances dues aux vols de nuit aux même titre que les autres, avec des amendes en cas d'infraction. Pour être équitables, ces règlements devraient être les mêmes pour tous les arrondissement de Longueuil.

Je pense que cette industrie doit être encadrée par des règlements municipaux comme les citoyens ordinaires. La plupart des gens ne permettraient pas qu'un voisin passe la tondeuse à 3 heures du matin!